



Renouvellement carte de résident conjointe de français - sous-préfecture de Torcy ou ANEF ?

Par **siming77**, le **25/08/2023** à **07:34**

Bonjour.

Pour le renouvellement de la carte de résident de mon épouse, je suis français, est-ce qu'elle doit se rendre à un rendez-vous qu'on a pu obtenir à la sous-préfecture de Torcy, au guichet, ou il faut obligatoirement faire la demande sur le site de l'ANEF ? Car ce n'est pas clair et nous avons peur de nous faire rejeter, de voir le rendez-vous annulé une fois sur place au guichet, le jour du rendez-vous, s'ils estiment qu'il fallait passer par l'ANEF. Je n'ai jamais pu avoir de réponses claires de la part de la préfecture. Ils me renvoient à chaque fois vers leur site Internet ou celui du service public.

Voici le 1er lien qu'on m'avait donné : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches/Toutes-les-demarches/Accueil-des-Etrangers/Accueil-en-sous-prefecture-de-Torcy>

Mais sur cette page, est-ce que cela signifie que ma conjointe doit demander le renouvellement de sa carte de résident sur le site de l'ANEF ? Il est indiqué "Si vous êtes dans une des situations suivantes"...

Ou bien le site de l'ANEF concerne uniquement ces démarches :

- Si vous souhaitez réaliser :
- une modification d'adresse, d'état civil ou de situation familiale
- un duplicata
- un titre de voyage (réfugié ou protection subsidiaire)
- un document de circulation pour étranger mineur

Votre demande devra se réaliser sur l'ANEF.

Les RDV pris au guichet relatifs à ces situations ne pourront être honorés.

Si l'on clique sur "Mes démarches" en bas de cette page, cela renvoie vers cette page : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches/Toutes-les-demarches/Accueil-des-Etrangers/Accueil-en-sous-prefecture-de-Torcy/Mes-demarches>

Et sur cette dernière ils ont ajouté :

"Les demandes de renouvellement de carte de séjour temporaires ou pluriannuelles ou VLS/TS ou carte de résident, autres que les demandes à faire sur l'ANEF, se font sur rendez-vous à prendre sur le site internet des Services de l'État en Seine-et-Marne, rubrique "prendre un rendez-vous" sur le calendrier dédié."

J'ai donc

cliqué sur "prendre un rendez-vous", ne sachant pas non plus si mon épouse était concernée par le site de l'ANEF pour le renouvellement de sa carte, et en cliquant sur "prendre un rendez-vous", cela nous amène à cette page, où nous avons la possibilité d'entrer sur le calendrier des rendez-vous de la sous-préfecture de Torcy :
"Prendre un rendez-vous en Sous-Préfecture de Torcy :
Première demande étranger entré en France mineur avant l'âge de 13 ans ou 10 ans (algériens-tunisiens)
Renouvellement de titre de séjour, ou de VLS-TS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour) ou de carte de résident autre que les demandes à réaliser sur l'ANEF"
Nous avons pu avoir un rendez-vous au guichet via cette page, mais est-ce bien la bonne démarche pour demander le renouvellement d'une carte de résident en tant que conjoint(e) de français ?
J'ai un doute, d'autant plus qu'ils insistent bien là-dessus :
"Si vous prenez un RDV sur la mauvaise file d'attente, il sera automatiquement annulé.",
"autres que les demandes à faire sur l'ANEF", "Votre demande devra se réaliser sur l' ANEF",
"Les RDV pris au guichet relatifs à ces situations ne pourront être honorés.", etc.
Mais encore une fois, qu'est qui doit se faire précisément sur le site de l'ANEF et est-il quand-même possible de se rendre au guichet au rendez-vous prévu à la sous-préfecture pour faire cette demande de renouvellement ? Ou bien vont-ils nous rejeter et nous mettre encore plus en retard si nous devons passer par le site de l'ANEF ?
Sur la convocation de la sous-préfecture de Torcy générée automatiquement par leur système informatique, une fois le créneau pris sur leur calendrier, il est indiqué :
"Nous vous confirmons que votre demande de rendez-vous a bien été enregistrée par nos services pour «Renouvellement UNIQUEMENT de titre de séjour, ou de VLS-TS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour) -Septembre 2023 »."
Cela semble donc correct, car il s'agit d'un renouvellement, mais j'ai quand-même un doute, qu'en pensez-vous ?
Merci par avance pour votre aide car il ne reste qu'un mois avant expiration du titre de mon épouse.
Siming